

Noël en toute sécurité : suivez le mode d'emploi

En cette fin d'année, retrouvez les conseils de prévention
des sapeurs-pompiers

L'ambiance est à la fête ? Pour autant, n'oubliez pas d'adopter les comportements qui sauvent. Guirlandes, bougies, décorations lumineuses, chauffage d'appoint et appareils de cuisson sont autant d'éléments qui peuvent provoquer des incendies domestiques, intoxications au monoxyde de carbone... Retour sur quelques précautions simples pour passer de bonnes fêtes.

➤ Le sapin : trois étapes pour prévenir les risques

Choix et entretien du sapin : qu'il soit naturel ou artificiel, des gestes simples de prévention s'appliquent. Naturel, humidifiez la souche s'il est en pot et brumisez ses branches. Moins sec, les risques d'incendies seront plus limités. Vous optez pour un sapin artificiel ? Veillez à le choisir en matériaux ignifugés.

Décoration : évitez de couvrir le sapin de neige artificielle ou de flochage : ces produits sont inflammables. Attention également aux guirlandes électriques qui peuvent être à l'origine d'un départ de feu. Pour réduire ce risque, assurez-vous de leur conformité aux normes françaises (NF). Elles ne doivent pas rester allumées sans surveillance, ni présenter de fil abîmé ou d'ampoule dévissée. Soyez vigilant avec vos décorations lumineuses en veillant à ne pas surcharger les prises électriques.



L'emplacement : placez votre sapin à bonne distance de toute source de chaleur telles que les bougies, radiateurs et cheminées. Veillez à ce que les bougies ne se trouvent pas à portée de main des enfants. La flamme est dangereuse, mais la cire chaude l'est également.

➤ Faire face au froid hivernal : chauffages, cheminées, attention au risque d'intoxication au monoxyde de carbone !

Le monoxyde de carbone est un **gaz invisible et inodore** ; il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel. En cette période de grand froid, veillez à ne pas encombrer votre environnement avec des appareils de chauffage et évitez leur utilisation prolongée sans surveillance.

Chaque année, en France, **5000 personnes** sont touchées par une intoxication au monoxyde de carbone et **90** en décèdent.

Contact presse :

Kimia Torbati - 06 24 89 50 76 – k.torbati@pompiers.fr

Pour prévenir ce risque, n'oubliez pas :

- D'installer un ou plusieurs détecteurs de monoxyde de carbone ;
- D'assurer une bonne ventilation des pièces (au moins 10 minutes par jour) et notamment du garage. Ne pas boucher les aérations ;
- De vérifier tous les 2 ans les chaudières d'une puissance supérieure à 400kw et de remplacer les tuyaux souples de gaz conformément à la date indiquée sur celui-ci.

Maux de têtes, nausées, sensations de battements, vertiges, étourdissements, vomissements, somnolence, rythme cardiaque qui s'accélère et sensation de grande faiblesse, sont tout autant de symptômes qui doivent vous alerter. **En cas de doute, appelez le 18 ou le 112.**

➤ **En cuisine la prudence est de mise**

Tout au long de l'année l'utilisation des appareils de cuisson doit se faire avec précaution ; règle d'or qui s'applique également pendant les périodes de fête propices aux repas copieux. En toute circonstance la **surveillance est de mise pour éviter une inflammation spontanée de graisse ou d'huile par surchauffe** mais il convient aussi de **ne pas encombrer les environs des appareils de cuisson** (emballages de cadeaux ou de nourriture, gobelets en plastique, etc.) et de veiller à bien **les éteindre après utilisation**. Dans tous les cas, ne laissez jamais les enfants jouer sans surveillance à proximité de ces sources de chaleur.

Incendie domestique

Les comportements qui sauvent c'est toute l'année ! Les incendies domestiques sont fréquents : **en France, on constate un incendie toutes les 2 minutes, provoquant chaque année 800 décès et 10 000 victimes**. Rappel des règles de base pour prévenir le risque d'incendie domestique.

- S'équiper de détecteurs de fumée (notamment dans chaque chambre pour plus de sécurité) ;
- Choisir des blocs multiprises aux normes NF et respecter les puissances maximales indiquées ;
- Faire vérifier régulièrement les installations électriques ;
- Surveiller les appareils électriques ou électroménagers en marche ;
- Surveiller les aliments sur le feu ;
- Ne pas poser de linge sur un radiateur ou un appareil électrique en marche ;
- Éteindre avec soin bougies et cigarettes et, quand vous quittez une pièce, vérifiez systématiquement que toutes les bougies sont bien éteintes ;
- Faire ramoner les conduits de cheminée et de poêle au moins une fois par an ;
- Ne pas fumer au lit ;
- Mettre en place au sein de la famille, la conduite à tenir et le cheminement possible en cas d'incendie.

Retrouvez les conseils de prévention des sapeurs-pompiers sur [Twitter](#) et [Facebook](#)

Et dans le cadre de la Grande cause nationale 2016, « adoptons les comportements qui sauvent », les sapeurs-pompiers de France incitent chaque citoyen à être acteur de sa propre sécurité ; retrouvez toutes les informations sur : www.comportementsquisauvent.fr



Contact presse :

Kimia Torbati - 06 24 89 50 76 – k.torbati@pompiers.fr